

CONSEIL MUNICIPAL

S é a n c e d u 2 1 o c t o b r e 2 0 2 0

Convocations à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux à la date du 15 octobre 2020
"Vous êtes priés de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu, **mercredi 21 octobre 2020 à 18h30, au foyer municipal Edouard Chapre.**

ORDRE DU JOUR

1. Personnel communal - création de postes
2. Personnel communal - recrutement de vacataire
3. Désignation du représentant de la commune de Bourg Saint Andéol au sein de l'ACCA
4. Tarifs des menus produits forestiers 2020
5. Attribution d'une subvention au Tennis Club Bourguésan pour les activités en temps scolaire - année scolaire 2019/2020
6. Subvention de fonctionnement complémentaire à l'OGEC Marie Rivier
7. Subvention à l'association "Comité de jumelage"
8. Convention de mise en œuvre du dispositif "petits déjeuners" signée entre la commune de Bourg Saint Andéol et l'Education nationale
9. Convention de mise à disposition de locaux au foyer Emilienne Doux à la communauté de communes DRAGA
10. Convention de mise à disposition de locaux au Syndicat Mixte du Conservatoire "Ardèche Musique et Danse"
11. Avenant à la convention constitutive du groupement de commandes portant sur la passation de marchés de prestation de services d'assurances
12. Acquisition du bien cadastré section AW n°175
13. Décision modificative n°1 Budget principal de la commune - Exercice 2020
14. Demande d'aide financière auprès du conseil départemental de l'Ardèche pour des travaux de sécurisation du carrefour entre la RD 190 et l'avenue du Maréchal Leclerc
15. Demande d'aide financière auprès du conseil départemental de l'Ardèche pour des travaux de sécurisation du carrefour entre la RD 358 et le chemin communal de Bois Redon
16. Demande d'aide financière auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du dispositif d'intervention régionale pour la sécurité des Auvergnats et des Rhônalpins
17. Communication du rapport d'activités annuel de la Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche pour l'exercice 2019
18. Communication du rapport annuel 2019 de la Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche sur le prix et la qualité du service de l'eau potable
19. Communication du rapport annuel 2019 de la Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche sur le prix et la qualité du service de l'assainissement
20. Communication du rapport annuel 2019 de la Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche sur le service de collecte et de traitement des déchets ménagers
21. Divers

Bourg-Saint-Andéol, le 15 octobre 2020

Le Maire,
Françoise GONNET TABARDEL

